



**LA DIRECTION DE LA VIE CULTURELLE  
RECRUTE**

**UN REGISSEUR DE LA SALLE TATI (H/F) en CDD  
(Cadre d'emplois des agents de maîtrise territoriaux, catégorie C ou des Techniciens  
catégorie B)**

Au sein de la Direction de la Vie Culturelle, sous la responsabilité de la Responsable du réseau de diffusion – Directrice déléguée du Théâtre Alexandre-Dumas, vous assurez la régie générale de la salle TATI.

Cette salle, d'une jauge de plus de 400 places et située en cœur de ville, a pour vocation d'accueillir des conférences et rencontres issues du tissu associatif et institutionnel, des spectacles de la programmation de la saison du Théâtre Alexandre-Dumas ainsi que des répétitions et ateliers de théâtre et de musique, en direction des amateurs et des publics scolaires. Vous êtes le référent principal de la salle, tant en termes de besoins scéniques que de maintenance d'équipement et de sécurité.

**Activités principales :**

- Etude de faisabilité technique et préparation des accueils, en lien avec les porteurs de projet et le Directeur technique du Théâtre Alexandre-Dumas pour sa programmation ;
- Tenue de la régie son et/ou lumière pendant les accueils ;
- Contrôle et mise en œuvre des procédures sécurité des publics suivant les protocoles incendie et le cas échéant Covid-19 ;
- Maintenance du parc de matériel scénique, ainsi que du bâtiment en lien avec la Direction du Patrimoine Immobilier.

**Profil :**

De formation supérieure, idéalement en technique du spectacle vivant, vous avez une expérience significative similaire au sein d'un lieu de diffusion ou de création. Vous avez une bonne maîtrise des outils régie en son et/ou lumière et aimez la polyvalence.

Reconnu pour vos capacités de négociation, d'organisation et votre autonomie, vous savez être force de proposition pour répondre aux souhaits d'interlocuteurs variés.

Certification SSIAP 1 souhaitée.

**Rémunération :**

Rémunération statutaire + régime indemnitaire + prise en charge des frais de transports en commun à hauteur de 50% + possibilité de bénéficier des prestations d'action sociale du CNAS, de la Mutuelle et du régime de prévoyance.

CDD dans le cadre du remplacement d'un agent momentanément indisponible, de septembre 2020 à janvier 2021.

**Les candidatures (CV + lettre de motivation) doivent être adressées par mél à :**  
Monsieur le Maire

**[recrutement+regisseurtati@saintgermainenlaye.fr](mailto:recrutement+regisseurtati@saintgermainenlaye.fr)**